

Ecrit par le 3 juillet 2024

« Et si je donnais une heure par mois à ma commune ? »



Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, vient d'annoncer le lancement d'une réserve territoriale citoyenne en partenariat avec l'initiative [L'Heure Civique](#) pour donner à chacun le moyen de s'engager au service de sa commune. En Vaucluse, 151 municipalités sont concernées.

En juillet dernier, la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure, a initié une démarche visant à améliorer les conditions d'exercice du mandat d'élu local. Dans le cadre de cette démarche et face aux discussions sur une crise de l'engagement, le Gouvernement a lancé en novembre 2023 une consultation citoyenne grâce à l'application Agora dans le but de créer une réserve territoriale citoyenne. Cette enquête a permis d'interroger les Français sur leurs aspirations quant à l'engagement local.

« Les résultats ont notamment révélé que même si près de 7 Français sur 10 ne sont pas engagés au service de leur commune, la moitié souhaite s'impliquer à condition que leur engagement ait un impact sur leur quotidien. Les élus locaux, et en particulier les maires, doivent pouvoir s'appuyer sur ce potentiel

Ecrit par le 3 juillet 2024

de générosité et de solidarité émanant des héros du civisme ordinaire, explique le ministère des Collectivités territoriales et de la Ruralité. L'État doit être facilitateur dans cette envie de s'engager, c'est pourquoi, Dominique Faure a annoncé le lancement d'un partenariat avec l'initiative 'l'Heure Civique' en l'orientant vers les maires et les élus locaux pour créer une réserve territoriale citoyenne. »

« Chaque maire pourra faire appel aux habitants s'étant manifestés pour l'accompagner dans les événements de sa commune. »

Grâce à cette plateforme, chaque citoyen pourra signifier à son maire qu'il est disponible pour donner un petit peu de son temps au service des autres sur sa commune, et chaque maire pourra faire appel aux habitants s'étant manifestés pour l'accompagner dans les événements de sa commune : soutien lors d'événements, aide pour faire traverser les enfants, entretien des espaces verts, etc.

« L'Heure Civique, c'est permettre aux maires de dire à leurs administrés : « faisons ensemble briller notre ville ou notre village » tout en facilitant leur mise en relation grâce à la plateforme et l'intermédiation de la mairie. Cette réserve territoriale citoyenne, c'est donner les moyens aux élus locaux de mettre en place une véritable stratégie de participation citoyenne à l'échelle de leur commune pour rapprocher la décision politique du citoyen. »

« Une armée de bonne volonté prête à s'investir au service de sa commune. »

Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité

« La réserve territoriale citoyenne, c'est une fabrique de mobilisation solidaire, une armée de bonne volonté prête à s'investir au service de sa commune pour le mieux-vivre ensemble, précise Dominique Faure. Je suis convaincue que la générosité citoyenne peut irriguer l'action publique et la rendre plus efficace et puissante. Nous l'avons vu ces dernières années avec la pandémie de Covid-19, il existe un gisement de solidarité dans nos communes, les habitants veulent se sentir utiles. Avec l'Heure Civique, je propose à tous de donner une heure de son temps pour aider son maire. Quand on y pense, une heure, ça semble être peu, c'est la durée d'une séance à la salle de sports ou d'un épisode de série. Cependant, une heure peut tout changer. Si chacun s'engageait à offrir une heure, chaque semaine ou même chaque mois, pour contribuer au développement de sa commune, on pourra construire de grandes choses. »

L'Heure Civique : <https://lheurecivique.fr/>

L.G.

Ecrit par le 3 juillet 2024

La gendarmerie de Vaucluse fait le plein de réserve



Le 500^e contrat de réserviste opérationnel de Vaucluse vient d'être signé avec le groupement départemental de gendarmerie. C'est à Gardanne que la gendarme adjointe de deuxième classe Anaïs a paraphé le document lors d'une cérémonie d'accueil.

Avec les 21 autres recrues actuellement en stage de formation [PMG \(Préparation militaire gendarmerie\)](#), elle viendra prochainement renforcer les unités de gendarmeries vauclusiennes notamment dans leurs missions de surveillance générale et de contact avec la population.

Ecrit par le 3 juillet 2024



C'est Anaïs, gendarme adjointe de 2e classe, qui a signé le 500^e contrat de réserviste opérationnel de Vaucluse. ©Gendarmerie de Vaucluse

Par ailleurs, la cérémonie de sortie de la promotion 2023 du [SNU 84 \(Service national universel en Vaucluse\)](#) vient également de se tenir au sein de l'escadron de gendarmerie mobile d'Orange. A cette occasion, les 22 volontaires accompagnés de leurs parents, des porte-drapeaux d'associations patriotiques, de réservistes citoyens, de délégations militaires et du président de l'association régionale des cadets de la gendarmerie, se sont vus remettre leur brevet de volontaire du SNU avant de défiler devant leurs proches et de se voir confier la garde du drapeau de l'Union nationale des personnels et retraités de la gendarmerie (UNPRG).

Ecrit par le 3 juillet 2024



Les 22 volontaires du SNU 84 ont défilé lors d'une cérémonie qui s'est tenue devant leurs proches notamment.

©Gendarmerie de Vaucluse

Placée sous le commandement [du colonel Garence](#), commandant le groupement de gendarmerie départementale de Vaucluse, cet événement a été aussi le théâtre du renouvellement de [la signature d'une convention entre l'association régionale des cadets de la gendarmerie et Enedis](#), « entreprise qui partage des valeurs communes avec la gendarmerie nationale », expliquent les gendarmes de Vaucluse. Un partenariat dont l'objectif vise notamment à promouvoir le sens civique chez les jeunes et développer leur esprit citoyen pour favoriser leur insertion professionnelle. Pour Enedis, il s'agit également de promouvoir les valeurs de la citoyenneté auprès des jeunes âgés de 16 à 18 ans et accompagner les actions conduites par le comité départemental à destination des jeunes vauclusiens.

Ecrit par le 3 juillet 2024



Le colonel Cédric Garence, commandant le groupement de gendarmerie départementale, a remis leur brevet aux volontaires du SNU. ©Gendarmerie de Vaucluse

Avignon : Le choix de la citoyenneté grâce au Service national universel

Ecrit par le 3 juillet 2024



« Vous pouvez être fiers de vous, je salue votre engagement ». Voilà les mots du préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, lors de la cérémonie de clôture de la deuxième promotion du SNU (Service national universel) en Vaucluse qui s'est déroulée pendant une douzaine de jours dans notre département. Le SNU est un projet global de responsabilisation pour de jeunes garçons et filles de 15 à 25 ans. Une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, développer une culture de l'engagement et ainsi trouver sa place dans la société, au service de l'intérêt général.

164 jeunes en 2019

La première promotion s'était déroulée en 2019 avec 164 jeunes accueillis à Carpentras. En 2020, en raison de la pandémie, les 129 volontaires qui s'étaient inscrits n'ont pas pu effectuer leur séjour. Il a été reporté à juin 2021, où 133 jeunes originaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Seine-et-Marne ont été hébergés au Logis des Jeunes de Carpentras.

Ces derniers ont été encadrés par 26 adultes de l'éducation nationale, de l'armée, de la gendarmerie, des pompiers et de la police nationale ont participé à des activités déclinées dans les secteurs de la défense,

Ecrit par le 3 juillet 2024

la sécurité, le développement durable et la transition écologique, la citoyenneté et les institutions, la culture et le patrimoine, les activités physiques. Mais aussi de la danse, du théâtre, poterie, des courses d'orientation et des ateliers d'écriture.

A noter que 87 autres jeunes originaires de Vaucluse ont été quant à eux accueillis au sein des centres de cohésion des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Bouches-du-Rhône.

Le choix de la citoyenneté

« Vous avez choisi une voie audacieuse », a ajouté Bertrand Gaume, « Celle de la citoyenneté, du vivre ensemble, de partager une vie collective, de vous lever tôt, de vous plier à des règles, de participer à des ateliers des gestes qui sauvent avec les pompiers, d'aller rendre visite à des seniors en Ehpad (Etablissement hébergeant des personnes âgées dépendantes), de vous mettre au service des autres. »

Faire vivre les valeurs républicaines, renforcer la cohésion sociale, développer une culture de l'engagement et accompagner l'insertion sociale, ces objectifs ont été atteints.

Après la cérémonie qui s'est déroulée jeudi soir à Avignon, sur le parvis du site Chabran de la Préfecture, en présence de la SMLH 84 (Société des Membres de la Légion d'Honneur), les jeunes se sont quittés avec un pincement au cœur mais ils pourront envisager un avenir plus serein puisqu'ils ont noué de nouvelles relations et surtout acquis un 'bonus' qui se traduira par la gratuité du passage du code de la route et des points supplémentaires pour le 'parcoursup'.

Ecrit par le 3 juillet 2024



Philippe Massié, porte-drapeau de la Société des membres de la Légion d'Honneur 84, était présent lors de la clôture de cette session.

La ville de Monteux lance un conseil participatif de la transition écologique et

Ecrit par le 3 juillet 2024

citoyenne



La commune de Monteux a décidé de créer un conseil participatif de la transition écologique et citoyenne. Composé de 54 membres, ce nouvel outil démocratique comprendra notamment des citoyens tirés au sort, des représentants d'associations ou bien encore des membres du conseil municipal des enfants. Leur mission : être les porte-paroles de l'ensemble des Montiliens afin de partager leur vision de la ville au quotidien.

« Avec mon équipe, nous avons cette volonté très forte de proposer une nouvelle démarche de concertation aux Montiliens pour mettre en œuvre la transition écologique de la ville tout en les incitant à en être acteurs, explique Christian Gros, maire de Monteux. En créant ce conseil participatif, la commune se dote d'une instance consultative qui permet de recueillir les avis des Montiliens qui 'pratiquent' la ville au quotidien : citoyens, représentants des associations, professionnels, jeunes... Grâce à leur expertise d'usager, ils seront les porte-paroles de l'ensemble des Montiliens. Leurs avis, leurs idées, leur retour d'expérience nous permettront, à nous élus, de prendre des décisions éclairées et

Ecrit par le 3 juillet 2024

adaptées aux attentes des Montiliens.

« Une instance consultative pour ceux qui ‘pratiquent’ la ville au quotidien. »

Ce conseil citoyen sera amené à débattre sur des sujets fondamentaux et structurants pour les prochaines années tels que la mise en œuvre de la transition écologique, l’organisation de la sensibilisation des citoyens aux questions qui y sont liées (tri sélectif, nouvelles habitudes de déplacement et de consommation, etc.), les relations avec les quartiers, la concertation avec les riverains et les usagers d’un projet, les budgets participatifs, etc.

Ce conseil participatif sera composé de 54 membres :

- 24 citoyens tirés au sort,
- 10 conseillers municipaux (dont 2 de l’opposition),
- 8 représentants d’associations,
- 4 personnes ressources désignées par le maire,
- 4 conseillers municipaux Jeunes,
- 4 conseillers municipaux Enfants.

La parité femme/homme sera respectée dans tous les collèges. Chaque membre du conseil citoyen (en dehors des conseillers municipaux enfants et jeunes), devra être inscrit sur la liste électorale. Si pour la commune « l’objectif est de façonner ensemble une ville où il fait bon vivre au quotidien », le maire rappelle qu’il n’a pas attendu sur cet outil pour favoriser la participation citoyenne sur son territoire.

« L’objectif est de façonner ensemble une ville où il fait bon vivre au quotidien. »

« A Monteux, la démocratie participative et la concertation avec les citoyens existent depuis longtemps : conseils citoyens, commissions extramunicipales, conseil municipal d’enfants et jeunes, réunions de concertation, sondages, boîte à idées sur le site internet, etc, insiste Christian Gros. Ce nouveau conseil participatif est un tournant, une avancée majeure : il va permettre à la commune de répondre encore mieux à l’attente de proximité et d’implication des citoyens et de co-construire avec eux l’avenir. »

Ecrit par le 3 juillet 2024

(vidéo) 'Big bang démocratique', Carpentras met la participation citoyenne sur orbite

5, 4, 3, 2, 1, 0... la commune de Carpentras vient de procéder au lancement du 'Big bang de la démocratie municipale'. La 'fusée' de ce nouveau dispositif inédit de participation citoyenne comprend 4 étapes : une convention citoyenne, un budget participatif, un droit d'amendement et un référendum d'initiative citoyenne.

La Convention citoyenne

Dans un premier temps, la municipalité va constituer une 'Convention citoyenne' composée de 35 personnes tirées au sort sur les 19 000 Carpentrassiens inscrits sur les listes électorales de la commune. Le tirage au sort a été réalisé le 17 février dernier sous contrôle d'huissier de justice, de manière aléatoire et en tenant compte des critères de représentativité (résidence, âge, sexe,...). Les personnes désignées sont depuis contactées afin de savoir s'ils souhaitent, ou non, intégrer cette Convention. S'ils refusent, la commune, qui s'est constituée un 'vivier' de 350 citoyens tiré au sort, passe à la personne suivante.

L'objectif est d'installer les membres, sélectionnés pour une durée de 1 an non-renouvelable, d'ici le mois d'avril prochain. Leur mission sera alors d'informer la Ville des besoins des citoyens, de sélectionner les projets du budget participatif et de prendre connaissance des projets de délibération soumis au conseil municipal.

«Une promesse de campagne.»

Auparavant, ces bénévoles qui disposeront toutefois d'un statut juridique de 'Collaborateurs occasionnels' auront bénéficié d'une session d'information donnée par un professeur de l'université d'Avignon sur le fonctionnement de la municipalité. La Convention se réunira ensuite une fois par mois ou davantage si nécessaire. « La mise en place de cette Convention était une promesse de campagne », insiste Serge Andrieu, maire de Carpentras, soucieux de renouveler le fonctionnement de la vie démocratique municipale.

Un budget participatif de 700 000€

Histoire de donner du concret à l'ensemble de l'initiative, la Ville a aussi décidé de mettre en place un budget participatif doté de 700 000€.

« Le but n'est pas seulement de donner la parole aux habitants mais de leur donner les outils pour agir », poursuit Serge Andrieu.

Ecrit par le 3 juillet 2024

Dans ce cadre, la Convention citoyenne sera en charge de récupérer les doléances des Carpentrassiens de plus de 16 ans d'ici juillet prochain.

« Pour déposer un projet, il suffira de se connecter à la plateforme dédiée ou de remplir un formulaire papier en prenant bien soin de répondre aux critères de recevabilité des projets, détaillés sur [le site web](#), précise le maire. Evidemment, seules les propositions relevant des compétences de la Ville seront retenues. »

Pour la commune, qui dispose d'un budget investissement de l'ordre de 10M€ par an, l'enveloppe n'est pas neutre. « Cela représente une somme 25€ par habitants, contre 12€ en moyenne dans les 150 communes françaises qui ont mis en place ce type de budget participatif », complète Yvette Guiou, première adjointe à l'Enfance et à la Démocratie locale.

La Convention, en collaboration avec les services municipaux, examinera ensuite durant l'été la recevabilité, la faisabilité et le coût des projets déposés. Les propositions retenues seront soumises aux votes des habitants en octobre ou novembre prochains. Les propositions ayant récoltées le plus de votes seront inscrites dans le budget de la ville qui s'engage à les réaliser en 2022.

« Bien évidemment, il s'agit de privilégier les dossiers d'intérêt public et pas les projets privés », rappelle Serge Andrieu.

«Le droit d'amendement est désormais donné pour la première fois aux Carpentrassiens.»

Création d'un droit d'amendement

Si les deux premiers dispositifs existent déjà par ailleurs dans le firmament des outils de la proximité démocratique, Carpentras va se doter également d'un 'Droit d'amendement' inédit.

Désormais, chaque citoyen pourra déposer un amendement sur une délibération future du conseil municipal. Concrètement, deux semaines avant chaque conseil, la note de synthèse sera publiée sur le site de la Ville. Si un habitant souhaite proposer une modification, il lui suffira de le faire via la plateforme dédiée. Le projet d'amendement sera alors soumis au vote des citoyens et ils auront jusqu'à 48h ouvrables avant la séance pour voter. Si 2% des électeurs soutiennent la proposition (soit 380 personnes), l'amendement sera présenté aux conseillers municipaux et sera alors débattu. Il pourra être, comme les amendements déposés par les élus, adopté, rejeté ou renvoyé en commission.

« Existant déjà pour les conseillers municipaux, détaille le maire, ce droit est désormais donné pour la première fois aux Carpentrassiens. »

Le référendum rendu enfin accessible

Enfin, dernier satellite de cette constellation de moyen mis à disposition de l'univers de la démocratie participative, la possibilité d'organiser automatiquement un référendum d'initiative citoyenne si 10% des électeurs carpentrassiens en font la demande.

Ainsi, toujours sur le site internet, il sera possible de déposer une pétition citoyenne (sur des sujets relatifs aux compétences de la municipalité). Pour cela, cette pétition devra recueillir la signature d'environ 1 900 électeurs dans un délai de 9 mois. Le maire s'engageant ensuite à inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal l'organisation de ce référendum décisionnel.

Ecrit par le 3 juillet 2024

«C'est certainement mon côté contestataire.»

« Fortement sollicité par le mouvement des Gilets jaunes, le référendum d'initiative citoyenne n'est pas prévu par le droit français, constate Serge Andrieu. En revanche, c'est une volonté de la municipalité. C'est pourquoi, un référendum municipal sera automatiquement organisé si 10% des citoyens carpentrasiens le réclame. »

Pour le maire, à l'inverse du dispositif national du Référendum d'initiative partagée (RIP) dont les conditions d'application le rendent inatteignable, ce seuil vise à rendre accessible la possibilité de convoquer un référendum.

« C'est certainement mon côté contestataire », taquine Serge Andrieu qui constate cependant « que de nombreux élus ne font pas ce qu'ils devraient pour leur territoire mais font juste ce qu'il faut pour être réélu. Avec ce dispositif concret, chaque citoyen pourra exercer le pouvoir qui est le sien, contrôler l'action du maire et des élus, et agir pour ce qui lui semble prioritaire pour notre ville. Il s'agit d'un véritable contrat passé avec les Carpentrasiens. »

Pour le maire ce 'Big bang' vise donc à montrer la voie (lactée ?) de l'implication citoyenne dans la démocratie locale grâce à cette initiative inédite en France via la mise en place de ces 4 outils cumulés.

« Une des principales volontés de la Ville est de laisser la parole aux Carpentrasiens et de co-construire à leurs côtés la ville de demain, conclut-il. Par cette volonté de changer radicalement notre démocratie municipale, je donne la possibilité à chacun de reprendre le contrôle sur l'avenir de Carpentras. »

Sorgues lance un 'Passeport pour l'adolescence'

Ecrit par le 3 juillet 2024



Porté par [la Ville de Sorgues](#), le projet doit permettre l'émancipation individuelle et collective des collégiens Sorguais des classes de 5e à travers une série d'activités destinées à reconnaître, valoriser et encourager leur engagement citoyen.

C'est un projet ambitieux né du constat de [Bernard Rigeade](#), médecin généraliste depuis 40 ans à Sorgues, qui, au fil des années, a vu se développer dans certains quartiers de la ville une forme de cloisonnement social et de communautarisme. « L'idée de ce passeport m'est venue alors que je cherchais une idée pour lutter contre ce cloisonnement en favorisant la mixité sociale envers les jeunes issus des quartiers prioritaires, explique Bernard Rigeade. Etant convaincu que l'émergence de la citoyenneté s'appuie sur des situations vécues et non pas sur la seule connaissance des règles, je me suis rapproché du service 'Proximité et cohésion' de la Ville de Sorgues pour créer un passeport pour l'adolescence qui recensera toutes les expériences concrètes vécues par les jeunes. »

Créer une « mémoire collective »

S'adressant aux jeunes de 10 à 13 ans -sans aucune distinction- issus des trois collèges Sorguais (Diderot, Voltaire et Marie Rivier), basé sur le volontariat, le projet 'Passeport pour l'adolescence' va s'appuyer sur l'esprit de groupe, la solidarité et l'entraide. « Nous allons proposer un parcours citoyen sur une semaine chargée en expériences fortes et variées, souligne Bernard Rigeade. On va mettre en place toute une série d'activités en collaboration avec les gendarmes, pompiers, l'armée de l'air, etc. qui permettront à tous les jeunes participants de garder une mémoire collective forte et une connivence de ces jours passés ensemble. »

Ecrit par le 3 juillet 2024

Des ateliers sur les techniques d'optimisation du potentiel

Parmi les activités mises en place, on retrouve des randonnées pour sensibiliser à l'écologie et au développement durable, un ciné-débat autour de la projection d'un film sur l'adolescence, des ateliers ludiques avec des jeux de rôle autour du savoir-vivre et du sens de la responsabilité collective, des conférences sur le cyberharcèlement et l'égalité filles-garçons, des mises en situation sur les gestes qui sauvent ainsi que des ateliers dédiés aux [TOP \(Techniques d'optimisation du potentiel\)](#). « Il s'agit d'un ensemble de techniques et de stratégies mentales qui vont permettre aux jeunes de créer leur propre boîte à outils pour faire face à des situations stressantes et anxiogènes, précise Bernard Rigeade. Pour cela nous avons fait appel à Von-Son Muonghane, psychologue et expert en neurosciences. »

Véritable laboratoire dédié à l'apprentissage et au développement de l'esprit de citoyenneté chez les jeunes, le projet sera suivi dans son entièreté par des étudiants de la faculté de sociologie d'Aix-en-Provence sous la houlette du professeur [Saïd Belguidoum](#), chercheur au CNRS (Centre national de la recherche scientifique). Les observations et les remontées du terrain par les agents de la Ville permettront, en outre, de vérifier la pertinence du projet. Quant à la première session, elle est prévue pour les prochaines vacances scolaires de printemps, le temps de constituer des groupes de jeunes volontaires, futurs acteurs de la citoyenneté active.